

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2019

Présents : BONNEL A, CANON C, DOYELLE O, FAUCOMPRES D, LE MEILLOUR F, MONTOIS J, MOUTIEZ S, PLANQ G, SELLIEZ D, WAELPUT L, MATHON L, SAGNIER J

Procuration : DUSQUESNE ML pouvoir à CANON C, DELMER B pouvoir à LE MEILLOUR F

Excusés : DELMER B, PEREZ M, DUSQUESNE ML

Secrétaire de séance : F.LE MEILLOUR

Séance ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur MONTOIS Jacques, Maire.

A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire, procède à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

Procès-verbal de la séance extraordinaire en date du 21 Décembre 2018

PV approuvé à l'unanimité.

Cession de terrain à la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux élus la rétrocession à la MEL du parvis et d'un parking de 10 places prévu pour la salle des sports rue Schœlcher soit un ensemble de 10 zones. La commune d'Hantay reste en charge de l'assainissement. Le conseil approuve à l'unanimité

Fusion Communauté de Communes de la Haute Deûle (CCHD) et de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Monsieur le Maire soumet au vote la fusion de la Communauté de Commune de la Haute Deûle regroupant les communes d'Allennes les Marais, Carnin, Provin, Annœullin et Bauvin pour l'intégration aux alentours de mars 2020 à la Métropole Européenne de Lille (MEL) Le conseil approuve à l'unanimité

Vente de la Parcelle rue J. Romon

Monsieur le Maire propose au vote la vente d'une parcelle de terrain rue Jules Romon. Suite au dernier conseil et l'intervention de Monsieur Bourriez Jean-Louis, une distribution de courrier a été effectuée par la mairie dans cette rue pour informer et proposer ce terrain. Aucune personne sauf Monsieur Ferri initialement intéressé ne s'est manifestée.

Le Conseil municipal, 12 voix pour, 2 voix contre (M.LE MEILLOUR et DELMER B) autorise la vente de cette parcelle rue Jule Romon de 207 m2 parcelle 1388 et 1399.

Adhésion centrale achat Métropolitaine

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux élus l'adhésion de la commune d'Hantay d'adhérer à la centrale d'achat de la MEL) coût annuel 150 euros. Il est possible dans l'avenir d'intégrer le CCAS.

Le conseil approuve à l'unanimité

Demande de subvention investissement

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation de faire les démarches auprès de différents organismes (MEL, ARS ...) pour obtenir des subventions pour la rénovation de la ferme rue Mirabeau en vue de faire une maison Médicale. Monsieur Le Meillour demande des explications car le projet devait être confié à une entreprise extérieure (LMH, Partenord). Monsieur le Maire explique que le projet ne peut se finaliser avec ce type de société car leur vocation première est le logement social, Monsieur le Maire souligne que la commune ne désire pas travailler avec LMH ne souhaitant pas de logement au-dessus du cabinet .

Monsieur Le maire rappelle finalement que le projet n'est pas remis en cause, que l'équilibre financier est garanti par la vente de l'immeuble auprès de quatre médecins tout en bénéficiant des subventions.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, 12 voix pour, 2 voix contre (M.LE MEILLOUR-Mme DELMER) autorise Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention.

Questions diverses, autorisation d'installation d'un food truck

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation pour l'implantation d'un food truck Pepino pizza sur la commune un soir par semaine. Le conseil propose d'essayer une fois au Parking du Marais et une autre au parking de l'église.

Le conseil approuve à l'unanimité

La séance est levée à 19h00